

MIES



# Le Myarolan

BULLETIN D'INFORMATION

Hiver 2010-2011 / N° 88

Site internet : [www.mies.ch](http://www.mies.ch)



*Soupe gagnante du prix du public : Stéphanie Läng et Patricia Brügler (Cappuccino des sous-bois).*

## Edito de Patrice Engelberts, Syndic

### L'EUROPE DE COPPET

Nul n'est prophète en son pays, c'est bien connu et particulièrement valable pour Germaine de Staël, fille de Jacques Necker, ministre des finances de Louis XVI.

Le banquier genevois acheta le Château de Coppet en 1784, quant à sa fille, elle y passa 10 années d'exil sur l'ordre de Napoléon Bonaparte. Durant cette période, Germaine de Staël a attiré, dans

le château familial, intellectuels, philosophes, économistes, historiens et écrivains de grand renom, venus de toute l'Europe, tous politiquement actifs et opposés à l'Empereur. Ce groupe cosmopolite de visionnaires, définis par Stendhal comme « Les états généraux de la pensée européenne » trouve une continuité dans la création récente du Cercle Européen de Coppet (CECO), association dont l'assemblée constitutive a eu lieu le 19 septembre 2010 au château.

Le CECO a, entre autres, pour mission de faire connaître le « Manifeste de l'Europe de Coppet » qui est constitué d'un ensemble de propositions visant à donner davantage d'enthousiasme aux citoyens européens, souvent

démotivés par le côté par trop technocratique des directives émanant de Bruxelles. Le Manifeste a vu le jour sur l'initiative du Prof. Paolo Garonna, qui est l'auteur du livre intitulé « L'Europe de Coppet, essai sur l'Europe de demain » et du 1er Vice-président du Parlement européen, M. Gianni Pitella.

Le Manifeste de l'Europe de Coppet a été présenté à Bruxelles, au Parlement européen, par une vingtaine de membres fondateurs du CECO, le mardi 26 octobre 2010, et a reçu un accueil très attentif des autorités européennes. La Suisse, qui ne souhaite pas adhérer à l'EU pour l'instant, a néanmoins une influence grandissante et constitue un modèle pour l'Europe de demain.

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Edito du Syndic .....                  | 1  |
| Rubrique Politique .....               | 3  |
| • PV du conseil communal du 22.09.2010 |    |
| Rubrique Vie de village .....          | 4  |
| • Autoportrait de Valérie Guillemat    |    |
| • News des navigateurs myarolans       |    |
| • UAPE – Nouveaux locaux               |    |
| • Recensement architecturale           |    |
| • Prochain Marché artisanal de Mies    |    |
| • Etude démographique                  |    |
| • CMS                                  |    |
| • Renaturation du Creuson              |    |
| • Sortie des aînés                     |    |
| • Le Club                              |    |
| • Concours                             |    |
| • Dernier Concours de soupe            |    |
| • Pétanque                             |    |
| Rubrique Bon à savoir .....            | 14 |
| • Sécurité routière pour vélos         |    |
| • Dates à retenir pour 2011            |    |
| • Carnet de route                      |    |
| • Liste de commerces et horaires       |    |

## Dernier Conseil communal

### Compte rendu du Conseil communal du 22 septembre 2010

Deux sujets devaient être discutés :

Une demande de crédit pour le revêtement bitumineux de la cour et des gradins existants à l'école du Sorbier.

Il a été constaté, en effet, que le revêtement de la cour entre la salle de gymnastique et le biotope est constitué par du gravier anguleux en concassé et il présente un danger pour les élèves qui peuvent se blesser en cas de chute. Par temps de pluie, le terrain devient boueux. Il devient donc nécessaire de remplacer ce revêtement en Terre du Jura.

Au cours de la discussion, un conseiller fait remarquer que les traverses de chemin de fer qui limitent l'espace ont été retirées du marché à cause de leur toxicité. Il serait bon de les enlever, car les enfants aiment jouer à cet endroit. Même si ces traverses sont là depuis 15 ans, comme le fait remarquer Mme A CAVIN, le souci de la sécurité des enfants l'emporte et le projet sera revu par la Municipalité.

Le deuxième objet concernait le règlement de police; en effet il existe 9 règlements différents pour les neuf communes de Terre Sainte et une unification faciliterait le travail de la gendarmerie. La Commission a travaillé une année sur ce sujet et mérite des remerciements; cependant, une lecture attentive révèle des articles inutiles et inappropriés à la situation urbanisée de Terre Sainte. L'ensemble devra être revu et mieux adapté à notre rythme de vie actuel.

Vous pouvez consulter toutes les informations sur le site de Mies. Cependant, quelques-unes méritent d'être relevées.

Le refus de la fusion va entraîner de nouvelles élections communales pour une prochaine législature. Il est à espérer que nombre de citoyens et citoyennes seront motivés par la vie publique et s'engageront pour le Conseil ou la Municipalité. Le calendrier des élections est à consulter sur le site; le premier délai des candidatures est fixé au 24 janvier pour le premier tour. Les éventuels candidats ont le temps de réfléchir, mais le temps passe vite.

Quelques bonnes nouvelles. Le Syndic, P. Engelberts, rassure les habitants de Mies quant à la présence de radon, un gaz nocif qui avait été dénoncée par « Le Matin » Rubrique Politique et la TV romande. Pour donner suite à ces informations inquiétantes, des mesures sérieuses ont été faites et n'ont révélé aucun danger.

M. J.-L. Semoroz, Vice-Syndic, annonce quelques nouvelles intéressantes. La déchetterie va pouvoir être réalisée à la suite du rejet du recours par le Tribunal cantonal. La cafeteria au Sorbier est disponible pour les festivités; elle offre une centaine de places assises.

Les 5 armoires VDSL de Swisscom seront mises en place très prochainement. Mme A. Cavin, Municipale, constate avec satisfaction que les travaux des immeubles Au Sorbier se déroulent parfaitement bien. Les locataires vont s'ins-

taller dès le 1er décembre. Une sortie des voitures pourrait se faire sur le chemin des Marronniers pour les riverains qui partent en direction de Tannay. Souhaitons que les discussions avec la Commune de Tannay aboutissent.

Mme P. Mascali, Municipale, donne des nouvelles de COMITA. Ce centre de rencontre des jeunes de Terre Sainte installé à la Baraka à Tannay a

été inauguré le 11 septembre. On compte une cinquantaine d'inscriptions; ce lieu offre des animations encadrées par des animateurs professionnels, c'est également un lieu d'écoute et de prévention.

On peut le constater, un travail important a été accompli dans la Commune et les Municipaux méritent une large reconnaissance.

• *Françoise Gaud*

## Autoportrait de Valérie Guillemat,

*nouvelle rédactrice pour le Myarolan*

Je suis une nouvelle habitante de Mies installée depuis une année. J'ai quatre enfants et je travaille dans le milieu de la santé publique. J'aimerais pouvoir m'engager dans un processus qui rende le village de Mies plus vivant, et que ses habitants (anciens et nouveaux) puissent se l'approprier en s'inscrivant dans une démarche participative. Le myarolan peut en être un début. • *Valérie Guillemat*

## News des navigateurs myarolans

### Championnat suisse d'Optimist 2010

De bonnes nouvelles de nos jeunes navigateurs, Victor Casas et Romain Defferrard, deux myarolans du Club Nautique de Versoix qui ont terminé sur le podium respectivement 2ème et 3ème le 22 août dernier à Thun.

• *Roland Fragnière*

*de gauche à droite : Victor Casas 2ème (champion suisse par points et sélectionné aux championnats du monde) Marvin Frisch 1er (champion d'Allemagne) Romain Defferrard 3ème (1ère participation en minime).*



Photographie: Isabelle Casas

## UAPE – Unités d'Accueil Parascolaire pour Ecoliers

Les enfants ont intégré leur nouvelle structure d'accueil (UAPE - Unité d'Accueil Parascolaire pour Ecoliers) pour la rentrée scolaire 2010 à l'école de Mies. En effet les travaux concernant le nouvel espace abritant la grotte aux enfants se sont achevés et ceci dans les délais pré-

vus. Ils respectent l'architecture existante de l'école et se sont mis aux normes exigées par le canton. Les locaux précédents étaient trop petits et il n'y avait pas assez de toilettes ni de lavabos pour se laver les mains après les activités de bricolage. Les éducateurs ont été consultés afin d'élaborer et de mettre en place des structures au plus près de leurs souhaits. Cela a nécessité une année de collaboration.

Maintenant, l'espace offre une surface d'environ 200 m<sup>2</sup> et des sanitaires proportionnels au nombre d'enfants. En effet la structure reçoit 40 à 46 enfants tous les jours au repas de midi; le quota maximum est de 46. Les après-midi, les enfants sont au nombre de 15 à 22 ou parfois jusqu'à 27. On peut en accueillir jusqu'à 36 et dans ce cas, la présence de trois professionnels est nécessaire. Stephan fait remarquer

que, malgré la fermeture d'une classe à Mies, le taux de fréquentation de la grotte aux enfants augmente.

Nous l'avons visitée pour vous. C'est un espace complètement ouvert et divisé par des parois ne montant pas jusqu'au plafond. Il est tout en baies vitrées et donc très lumineux. Sur la droite, se trouvent des tables et des chaises servant aux différentes activités ainsi qu'aux repas. Sur la gauche, se trouve un coin bibliothèque avec un accès aux jeux ainsi qu'aux livres. Dans le centre de cet espace, se trouvent les lavabos avec toutes les brosses à dents bien rangées pour chaque enfant. Ce lieu est extrêmement bien insonorisé, ce qui procure un confort sonore tant aux enfants qu'aux éducateurs. Cela leur permet aussi de travailler avec



Photographie: Valérie Guillemat

des petits groupes sans se déranger.

Ce qu'en pensent les enfants ?

Un petit sondage.

« C'est trop bien, on a plus de place. »

« On n'a plus besoin d'attendre pour laver les pinces; on a des tables exprès pour le bricolage et on a un raccourci pour aller à la gym. »

Je n'ai pas croisé d'enfant qui ne soit pas enchanté par ce nouvel espace.

Tout semble se passer dans le calme avec un rappel des consignes toujours bien clair. A noter le règlement de vie commune à cet espace : on doit goûter de tout au repas, sauf si l'enfant a noté

sur sa carte les aliments qu'il déteste. Une personne par table est responsable de débarrasser après le repas et cela à tour de rôle.

A rappeler que cet enthousiasme est présent chez les enfants grâce à ce professionnalisme dont fait preuve toute cette équipe. Un grand choix d'activités est proposé avec un programme qui change chaque semaine.

Au fait, une activité vous tenterait mardi après-midi ? Le tournage d'un film ou une activité plus physique, des jeux olympiques le jeudi soir !

• Valérie Guillemat

## Recensement architectural de Mies

Les services de l'Etat de Vaud effectuent depuis plus de 35 ans le recensement architectural de tous les bâtiments du canton. Les recenseurs travaillent en étroite collaboration avec les communes afin de déterminer la valeur architecturale et historique de chaque bâtiment. Cette valeur s'exprime par une note, allant de « 1 » pour les monuments d'importance nationale à « 7 » pour les objets altérant le site. Dernièrement, le village de Mies a été repassé au peigne fin par le Service des Monuments et Sites, afin de réévaluer les bâtiments déjà recensés, et d'ajouter des objets ayant pris de la valeur.

### Les Notes

**La note 1 :** est attribuée à un monument d'importance nationale devant être conservé dans sa totalité et dont le classement comme monument historique est requis. Dans un bâtiment ayant reçu une telle note, les travaux de rénovation et/ou d'entretien ne peuvent être entrepris sans une étude archéologique préalable et une recherche d'archives. La mesure est véritablement contraignante.

**La note 2 :** indique que l'édifice est d'importance régionale et devrait lui aussi être conservé tant dans sa substance que dans sa forme. L'étude archéologique préalable et la recherche d'archives sont ordonnées seulement si l'analyse d'opportunités le préconise.

**La note 3 :** est allouée à un bâtiment intéressant au niveau local et méritant d'être conservé, mais qui peut être modifié pour autant que les qualités qui ont justifié la note ne s'en trouvent pas altérées.

**La note 4 :** concerne un objet bien intégré, mais qui ne possède pas ni qualité architecturale, ni authenticité justifiant l'intervention de la Section des monuments historiques.

**La note 5 :** renvoie à un objet présentant des défauts d'intégration malgré une architecture soignée, voire intéressante. Reçoivent cette note des bâtiments de facture récente sur lesquels on manque de recul. Note d'attente, elle sera amenée à être modifiée au fil des ans.

**La note 6 :** indique que le bâtiment ne présente pas de qualités remarquables. Elle note un objet neutre, sans grand intérêt, tant du point de vue de son intégration à l'environnement, qu'à ses niveaux architectural et historique.

**La note 7 :** désigne un bâtiment altérant carrément le site sur lequel il est construit et dont il compromet l'harmonie. Plus que d'architecture à proprement parler, il s'agit dans ce cas et le plus souvent, d'erreurs d'aménagement du territoire. Les valeurs historiques et architecturales représentées par ces sept notes sont pondérées et détaillées par l'ajout de mentions ou de commentaires qui explicitent la raison de la notation.

Il arrive souvent que les propriétaires de maisons ne connaissent pas la note de leur propre bâtiment, voir même ne sache pas que leur maison est classée, jusqu'au jour où ils souhaitent y effectuer des travaux de transformation, ou simplement d'entretien. Il est en effet obligatoire, selon la note reçue, ou selon les remarques de la fiche du recenseur, de demander l'avis au service des monuments et sites, pour effectuer de simples travaux d'entretien tels que : repeindre sa façade, changer les fenêtres de sa maison, voir même déplacer le potager dans son jardin si ce dernier est représentatif d'une certaine époque.

Pour savoir quels bâtiments (ou objets, fontaines, ponts, etc) sont classés, il suffit de se rendre sur le site <http://www.geoplanet.vd.ch> de choisir le thème « Nature, faune et patrimoine » et de zoomer sur les parcelles concernées.

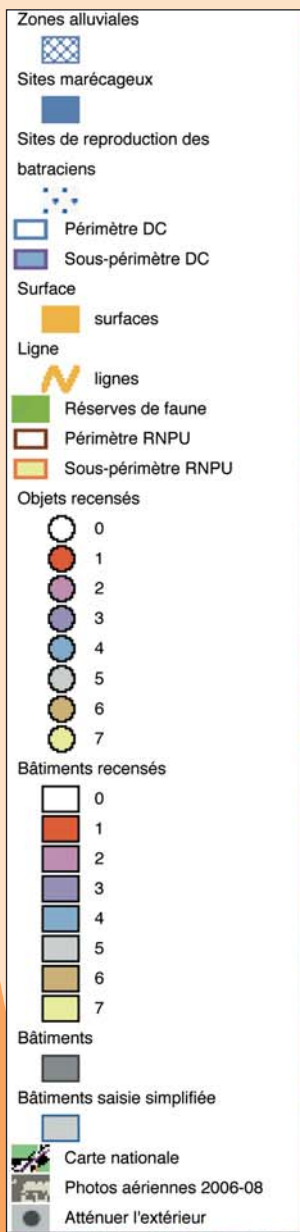
On découvre ainsi des objets classés inattendu, non loin de chez soi, voire même dans sa propre maison. Si tel est le cas, il est possible de demander la fiche du recenseur, avec photo de la partie classée, et le descriptif précis.

A Mies, quelques objets, comme la maison de Commune et sa fontaine, ainsi que la fontaine devant le conservatoire, reçoivent la note « 2 ». Quelques maisons de Maître, le long de la route du village, et l'Hôtel de la Couronne, reçoivent la note « 3 ». Le pont du chemin des Molards, enjambant le Tory, reçoit également la note « 3 ». Le reste du village se partage les notes « 4, 5 et 6 ».

Dans les « spécialités », on découvre que quelques fontaines privées reçoivent la note « 3 ». Mais le plus étonnant, reste l'objet recensé au nord de la maison de commune avec la note « 3 » et libellé comme « Remise et canon à grêle » !

A vous de découvrir les perles du patrimoine myarolan...

• Giovanni De Pasquale



## Marché artisanal de Mies

### Rencontre avec Monsieur Läng

Le 8 mai 2010 a eu lieu le deuxième marché artisanal de Mies. Les ROP (retraités ou presque) en ont été les instigateurs à nouveau et animés par une grande motivation, ils ont réussi à proposer aux habitants de Mies et des alentours une seconde version de ce marché artisanal.



Photographie : Hansruedi Hager

Il faut rappeler que les objectifs premiers de ce type de démarches sont avant tout d'animer le village et pour cela de créer des événements qui donnent envie aux habitants d'y participer. Les marchés et les événements culinaires sont très rassembleurs. Nous l'avons encore remarqué lors du concours de soupe du mois d'octobre. Cette année, 20 artisans ont été choisis, 70 s'étaient inscrits. Le choix s'est effectué sur des critères de proximité tels que favoriser l'artisanat local et la diversité des produits. Ces artisans ont donc pu se faire connaître et vendre leur production.

Ces derniers ont été enchantés par le bon accueil reçu ainsi que l'excellente organisation. Ils semblent avoir tous effectué de bonnes ventes et souhaitent revenir. Les organisateurs lancent un appel aux habitants, car ce type de manifestations demande beaucoup de travail et il serait souhaitable que davantage de concitoyens s'intéressent et prennent part à la vie du village en devenant eux-mêmes acteurs. La question du marché des enfants a été évoquée. Le comité du MAM ne s'en occupe pas mais prête main-forte si nécessaire. Il faut cependant que des parents ou de jeunes adultes se mobilisent pour l'organiser et le rendre plus participatif et attractif. Ceci est donc un appel pour la mouture 2011.

A bon entendeur, salut. • Valérie Guillemat

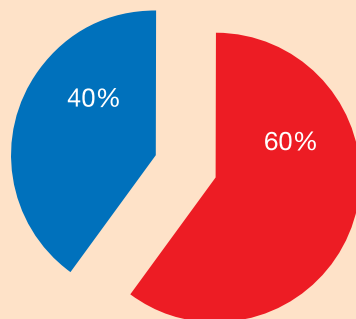
## Démographie à Mies

Répartition des habitants de la commune de Mies.

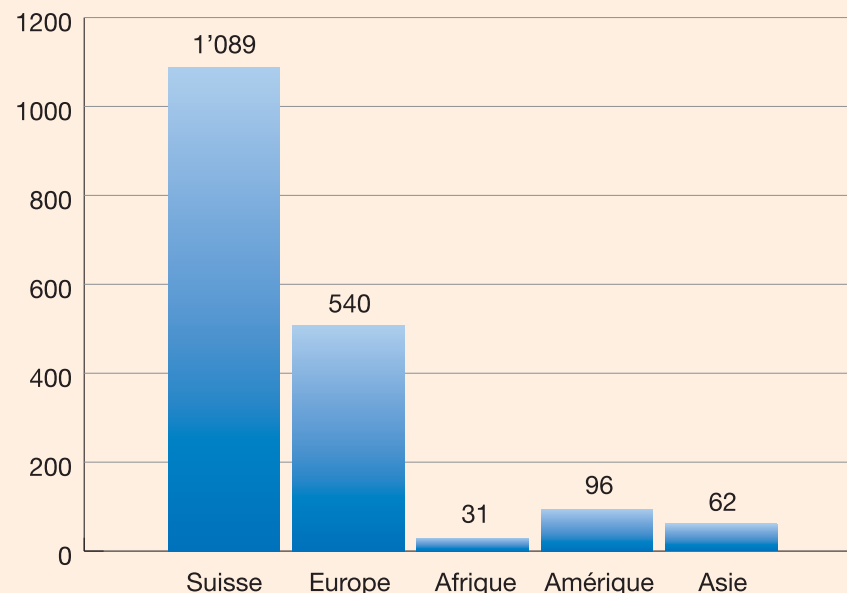
"Informations récoltées par Helen Forlani avec l'aide de Mme G. Brossart, Contrôle des Habitant".

### Répartition Etrangers/Suisses

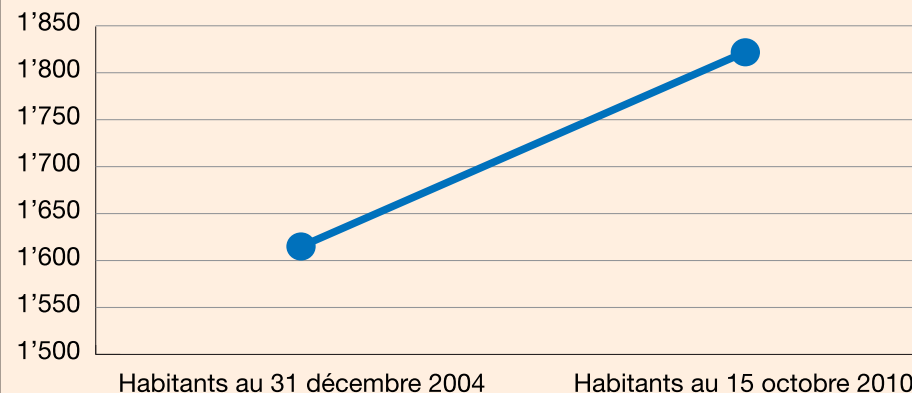
■ Etrangers  
■ Suisses



### Habitants de Mies au 15 octobre 2010



### Habitants de Mies au 15 octobre 2010



## CMS

Rencontre avec Madame Catherine Gobbo, responsable du Centre Medico-Social de Mies.

Peu de gens nouvellement arrivés dans la commune connaissent l'existence du CMS. Pourtant, il est situé au centre de village à côté de la salle communale. Toute une équipe de professionnels de la santé sont là pour répondre aux besoins

des personnes nécessitant des soins à domicile et domiciliées sur les 9 villages de Terre Sainte.

Voici un aperçu de leurs prestations que vous pouvez trouver de façon plus complète sur le site internet de Mies :

- de l'aide à domicile pour la toilette, le ménage, la lessive ou le repassage
- des soins infirmiers
- des traitements de réadaptation à la vie quotidienne
- des visites de santé, de soutien et d'encadrement
- de l'aide et des conseils dans les démarches administratives et financières
- une présence ou des veilles
- un accompagnement en fin de vie
- un choix de moyens auxiliaires et des prestations d'ergothérapie
- un accompagnement au placements en EMS et unité d'accueil temporaire (UAT)
- l'organisation de courts séjours
- un groupe de rencontre parents-enfants et des consultations pour nourrissons
- un appareil de télévigilance SECUTEL
- des repas à domicile
- un conseil en diététique
- une collaboration avec les services bénévoles pour les transports, courses, visites, etc.

La dernière prestation offerte par toute une équipe de bénévoles mérite que nous nous y attardions.

Cette équipe composée d'à peu près trente personnes met un certain nombre d'heures par semaine à disposition du CMS. Elles se chargent

entre autre de la livraison des repas à domicile. La Clairière (EMS de Mies) les fournit et les bénévoles ont moins d'une heure pour les livrer afin qu'ils soient encore bien chauds. Ils peuvent de même accompagner une personne chez le médecin ou venir en dépannage si la famille n'arrive pas à palier aux besoins de la personne pour des actes simples de la vie quotidienne.

Si c'est une activité qui vous tente, n'hésitez pas à les contacter. Il existe de même tout un **répertoire du bénévole sur la Côte** qui est à votre disposition au CMS. Vous pouvez aussi bien le consulter si vous êtes en recherche d'une activité bénévole que si vous cherchez du soutien dans un domaine spécifique.

Vous pouvez de même consulter dans leur bureau ou sur internet le Guide social mis à jour cette année. Il vous présente les services, associations et fondations publiques et privés qui développent une activité médico-sociale et ou socioculturelle dans le district de Nyon [www.pucealoreille.ch](http://www.pucealoreille.ch) Madame Gobbo souligne le fait que le réseau de voisinage proche est toujours bien présent dans nos villages et qu'il effectue un énorme travail pour palier à toutes les activités quotidiennes que ne peuvent plus faire de façon autonome ces personnes. Les voisins ou personnes de la famille s'occupant d'une personne à domicile qui nécessitent des soins quotidiens sont souvent nommés des aidants naturels ou aidants proches. Sachez que des groupes de paroles leur sont proposés afin qu'ils puissent partager avec d'autres leur vécu quotidien. Quatre forums ont lieu dans notre région pour débattre de cette thématique.

**Le prochain forum est à Gland le 9 novembre et est intitulé: Nous sommes tous des proches aidants.** Toute l'info est disponible au CMS.

#### **Pour info:**

Le CMS propose des **Visites préventives à domicile pour les 70 ans et plus** dont le but est d'anticiper et de prévoir les difficultés que les personnes pourraient rencontrer si elles devaient faire face à une perte d'autonomie dans des actes quotidiens de la vie. Un bilan de votre santé et de votre façon de vivre en terme de déplace-

ment, aménagement de votre espace intérieur vous sera proposé.

Si cela vous interpelle et que vous souhaitez adopter une démarche préventive, voici leurs coordonnées :

#### **Centre médico-social de Terre Sainte**

Route des Pénys 2

1295 MIES

Tél. : 022 950 98 20

Fax : 022 950 98 25

• Valérie Guillemat

## Renaturation du Creuson

### Après Genève, le Canton de Vaud va se lancer dans la renaturation du Creuson

A la frontière de Chavannes-des-Bois et de Mies, le Creuson est un petit cours d'eau qui prend sa source sur la Commune de Commugny, plus précisément dans le bois de Portes. Canalisé en 1961 lors de la construction de l'Autoroute A1, il présente un aspect rectiligne, très artificiel, son débit fluctuant fortement en fonction des eaux de pluies qui ruissellent des routes avoisinantes.

Aussi est-il tout à fait surprenant que le Creuson abrite une faune que l'on peut qualifier de véritablement exceptionnelle.

En effet, en 2006, Gilles Carron met en évidence la présence, sur le Creuson, de l'Agrion de Mercure, une petite libellule qui avait disparu du Canton de Vaud depuis 1939 et de Genève depuis 1960. Et ce n'est pas tout : au total quinze espèces différentes de libellules sont recensées, de même que plusieurs représentants de la famille des batraciens, comme le Crapaud sonneur ou le Triton palmé.



Photographies : Hubert J. du Plessix

Fort de ce constat, le Service des Eaux, Sols et Assainissement (SESA) a donc établi un projet visant à rendre son aspect naturel à une partie du Creuson, à l'instar de ce qui avait déjà été fait en 2003-2004 sur la partie genevoise du cours d'eau. Les travaux vont consister à retirer le béton au

fond du lit du ruisseau et à recréer des méandres afin de diversifier les milieux favorables à la flore et à la faune. Un suivi écologique sera également mis en place après les travaux de renaturation.

Le Creuson pourra ainsi continuer à jouer son rôle de trait d'union entre les zones de reproduction des batraciens du Bois de Portes, la Réserve naturelle « Reynold Rychner » et les bois de la Versoix, et contribuer ainsi au maintien de la biodiversité de notre région.

• *Hubert J. du Plessix, conseiller communal, rapporteur de la Commission de l'Environnement*



## Dernier Concours de soupe

Le concours de Soupe a eu lieu samedi 2 octobre avec la bonne humeur, la joie, le soleil, et surtout les bonnes recettes ! Tous les participants sont venus avec leur famille pour présenter les meilleures recettes familiales, dans une joyeuse ambiance, avec surtout des bonnes odeurs qui mettaient l'eau à la bouche.

### Voici les gagnantes !

**1er prix soupe N° 22** - Tereza, Adrien, Amandine Buensod (Soupe brésilienne)

Un bon de CHF. 200. – pour 2 repas au restaurant "la Violette"  
(CHF. 150. – offert par la Commune de Mies + CHF. 50. – par la Violette).

**2e prix soupe N° 19** - Pablo, Manuela, Ester, Rebeca, Leticia et Laura Rabunal (Méli- Mélo légumes et Chorizo)

CHF. 150. – Bon chez Payot offert par la Commune de Tannay.

**3e prix soupe N° 18** - Veronika Charmillot (Velouté de potimaron/châtaignes et noisettes)

CHF. 100. – Bon chez Payot offert par la Commune de Tannay.

**Prix du public soupe N° 1** - Stéphanie Läng et Patricia Brügger (Cappuccino des sous-bois)

CHF. 50. – Bon chez Payot offert par la Commune de Tannay.

**Prix de la présentation la plus originale N° 17** - Jérémy et Thomas Läng + Justine et Léon Meier (La soupe à la pierre... à Pénys)  
Une tourte pour 6 personnes offerte par la Commune de Mies.

En plus chaque équipe recevait 2 repas pour manger sous la Cantine. Repas préparés par la Confrérie des Potes au Feu de Crans, dont 3 membres sont au MAM à Mies.

### *Bravo à tous*

Et pour ceux qui veulent tenter la cuisine chez eux, Tereza Buensod partage sa recette gagnante :

Ingrédients (pour 8 à 10 personnes) :

- 500 g de haricots noirs
- 2 oignons hachés
- 6 gousses d'ail
- 3 feuilles de laurier
- 300 g de lard haché en petits cubes

La veille, laissez tremper les haricots dans l'eau froide pendant 12 heures.

Le jour même, 5 heures avant de servir au minimum, faites bouillir les haricots avec du bouillon et l'eau du trempage, dans une grande marmite.

À fur et à mesure que l'eau se réduit, ajoutez un peu plus de l'eau bouillante et





laissez cuire à feu doux pendant 3 heures (couvercle fermé).

Dans une poêle, faites revenir le lard en premier, l'ail, l'oignon et les feuilles de laurier.

Enlevez un peu de la graisse avant de mettre l'ail et les oignons.

Quand les haricots commenceront à cuire, ajoutez l'ail, oignon et le lard cuisinez jusqu'à ce que la sauce devienne épaisse.

Ajoutez ensuite 500 ml du bouillon de haricots et laissez cuire 10 minutes Mélangez. Ajoutez la coriandre, du cumin et poivre et laissez cuire à feu doux.

Dégustez et ajoutez du sel, s'il faut. Passez au mixer, selon la consistance ajoutez de l'eau bouillante.

Bon Appétit!

• Helen Forlani

### Pour rappel, L'Histoire de la soupe à la pierre... à Pénys

Selon la tradition du Pays-d'Enhaut, la soupe vaudoise à la pierre n'est autre que la recette d'un vagabond du siècle dernier :

Autrefois, le pays était sillonné de rôdeurs qui allaient de ferme en ferme, quêtant un dîner, un petit verre de goutte ou un souper et la « couche » à l'écurie. Ils n'étaient guère bien vus des fermiers qui, eux, travaillaient dur.

Un jour, un de ces vagabonds se présente à la porte d'un montagnard. Le fermier n'est pas enclin à l'inviter à sa table.

- Oh! je ne vous demande pas à manger, mais seulement un peu d'eau chaude.

- Ah! si c'est qu'ça, on vous en donnera bien. C'est pour quoi faire?

- Pour me faire moi-même, dans ma gamelle, une soupe à la pierre.

- À la pierre?

- Hé oui, avec ce caillou spécial. Et sortant de sa poche un galet, il le montre au montagnard qui l'examine longuement.

- Et avec cette pierre, vous faites de la soupe?

- Ben, oui! Et elle est fameuse!

- Bon, entrez, montrez-nous ça! La fermière attise le feu, chauffe de l'eau dans une casserole, et le curieux bonhomme met à bouillir sa non moins curieuse pierre tandis que chacun se presse autour du foyer pour voir s'opérer le miracle.

- Ça donnera une bonne soupe?

- Bien sûr. Évidemment, elle serait encore meilleure si vous me donniez du sel et quelques légumes à y mettre.

- Si ce n'est que ça, ma femme va vous les donner.

- Alors dites-lui de râper un morceau de fromage et envoyez le « bouèbe » ramasser des herbes vers la porte de l'écurie; j'ai vu qu'il y en avait des tas! Tout étant dans la casserole, la soupe à la pierre commence à sentir bon...

- Peut être encore un p'tit morceau de beurre, ici vous en avez sûrement... et ensuite avant de servir on mettra une petite goutte de vin pour lier le fromage qu'on ajoutera dans les assiettes. La soupe fut bientôt prête; chacun la trouva vraiment à son goût. On remercia le bonhomme et on l'invita à rester pour tout le repas. Au moment de partir, il reprit sa pierre, la lava soigneusement et la remit dans sa poche. Mais le fermier le prit à part dans un coin :

- C'était vraiment une soupe fameuse! Dites... vous ne la donneriez pas à ma femme, cette pierre, pour qu'elle puisse nous refaire des soupes comme ça?

Texte extrait de « A la mode de chez nous » de M. Vidoudez et J. Grangier.

## Sortie des aînés



Photographie: LDD

Le 23 septembre c'était la ballade des Aînés; cette sortie a réuni 50 participants. Partis à 7h30 via gare de Montreux, nous avons pris le train du chocolat direction Gruyère, pour la visite de la fromagerie; un petit déjeuner nous a été servi durant le trajet.

A midi nous nous sommes rendus au restaurant le "Gruyérien" à Morlon et pour rester dans l'ambiance nous avons eu un menu du terroir: En début d'après-midi nous nous sommes dirigés vers Broc pour la visite de la fabrique de chocolat Cailler-Nestlé, suivie d'une dégustation.

Sur le chemin qui nous ramenait au car, nous avons fait une petite halte dans un pré ombragé par des bouleaux; là nous avons profité du temps automnal et pris un petit rafraîchisse-

ment, tous étaient très enthousiastes et heureux...

Un grand merci à Jean-Louis Semoroz pour l'organisation!

J'ai vécu une journée très sympathique, empreinte de bonne humeur, d'amitié, de gaieté et de sincérité... Comme chaque année depuis 10 ans, j'ai toujours eu un immense plaisir à me retrouver avec nos Aînés qui sont très dynamiques... en forme... « A prendre comme exemple! »

Je dois avouer aussi que cette sortie a provoqué en moi un peu de tristesse, car c'était ma dernière sortie avec nos Aînés. Comme vous le savez, je ne brigue pas un nouveau mandat et souhaite donc à mes successeurs autant de plaisir, à vivre ces moments, que j'ai pu en avoir. • Paola Mascali

## Le CLUB élargit ses « activités »

Souvenez-vous! Ce fut d'abord une rencontre impromptue autour d'un café. Puis cette « pause-café » devint hebdomadaire et le petit groupe des premiers papoteurs s'élargit de semaine en semaine et finit par occuper une grande table chaque lundi au restaurant La Couronne.

C'était tellement convivial que l'idée a germé: « et si on allait manger ensemble de temps à autres? » Aussitôt dit, aussitôt fait! C'est devenu un rituel. Chacun propose un restaurant sympathique, et de mois en mois, on fait le tour des bonnes adresses en renforçant nos liens d'amitiés et de convivialité.



Photographie: LDD

Et maintenant? Oh la la!!! Voilà que 5 convives viennent de tester une nouvelle formule: partir quelques jours ensemble. Là aussi, les propositions ont fusé et notre première escapade nous a conduites à MARRAKECH, du 7 au 11 septembre 2010.

Il a fallu se lever très tôt (départ de MIES à 04h50), mais à l'arrivée...

Un « riad » rien que pour nous! C'est en fait une maison privée, aménagée pour recevoir quelques hôtes. Et nous étions les seuls clients à cette époque de l'année.

Ah! la place Djema el Fna, ses conteurs, acrobates, montreurs de singes et dresseurs de serpents... Et cette foule grouillante! Et les souks où l'on marchande presque par jeu. Et sa circulation anarchique! dans la rue, mieux vaut garder son calme et faire confiance à sa bonne étoile: entre les voitures, les calèches, les motos, les chariots, les vélos qui nous frôlent, les boutiquiers qui nous hèlent, les « guides » qui nous interpellent, c'est le dépaysement total! Et il fait TRES chaud!

Mais le Maroc, ce n'est pas que MARRAKECH. On ne peut pas tout voir en 4 jours mais nous visitons tout de même ESSAOUIRA, le lac TAKER-KOUST et les cascades d'OUZOUUD.

11 septembre: c'est déjà le retour, la tête pleine de souvenirs.

• Sylvie Fragnière

Vous voulez nous suivre un instant??? alors,

### UN PETIT JEU CONCOURS:

QUI, de Françoise, Henriette, Olinda, Paola, Sylvie... A DIT QUOI?

- 1) voyage très sympathique, équipe bonne vivante, entente parfaite
- 2) 5 gazelles parties au Maroc, voyage enrichissant, plein de découvertes
- 3) Les moustiques marocains me détestent. C'est réciproque!
- 4) Instructif, divertissant, convivial
- 5) Cinq Myarolanes en sage caravane dans les ruelles étroites de la Medina, heureuses comme un Ulysse Suisse d'avoir fait un beau voyage.

Vous pouvez envoyer vos réponse à:

Paola Mascali, Rte Suisse 55 - 1295 Mies

*La gagnante du concours du dernier numéro est Mme Béatrice Méroz-Muller.*

### Dates 2011

Jeudi 20 janvier 2011 ..... la Couronne à Mies  
 Jeudi 24 février 2011 ..... le National à Versoix  
 Jeudi 31 mars 2011 ..... la Violette à Mies  
 Samedi 30 avril..... Marché artisanal de Mies  
 Ve-Sa. 24-25 juin..... Fête lacustre  
 Jeudi 12 mai 2011 ..... les 3 Clefs à Bursinel  
 Jeudi 16 juin 2011..... les 3 Tilleuls à Genolier

### Juillet / Août - Vacances

Jeudi 1 septembre 2011 ..... Restaurant de la Plage à Mies/Tannay  
 Jeudi 17 novembre 2011..... Auberge à Crassier

### Prochain Numéro 30 ans

Il y a trente ans, « Le Myarolan » a pris son essor; il ya trente ans, était fondé le Club de pétanque de Mies.

Le prochain numéro du journal sera consacré à une rétrospective; petite feuille d'information au départ, Le Myarolan s'est enrichi avec le souci d'être plus proche des habitants. Cet objectif, nous espérons l'avoir atteint grâce à des rédacteurs-rédactrices engagés, et avec le soutien de la Municipalité.

Quant au Club de pétanque, il réunit des joueurs passionnés que l'on peut voir taquiner le cochonnet avec le plus grand sérieux près du Centre sportif. Le Président, M. Tony Zürcher, a bien voulu nous en retracer l'historique et la vie de ce club. • Françoise Gaud

## La pétanque de Mies a 30 ans

Le club de pétanque de Mies a été fondé en 1980, le 8 mai; les statuts ont été approuvés à l'assemblée générale le 2 avril 1981 au café de La Violette.

Les amateurs de la boule ferrée se sont exercés d'abord dans le préau de l'ancienne école; ensuite à l'inauguration du Centre sportif Jean Nicolier en 1982, ils ont disposé de terrains conformes aux normes. Après 30 ans d'activité, le club compte plus de 50 membres, hommes et femmes. Deux membres fondateurs sont encore parmi nous, il s'agit de Lucien Decré et Alfred Zürcher.

Pour célébrer cet anniversaire, une sortie de deux jours a été organisée dans le Jura Neuchâtelois et La Franche Comté, agrémentée d'excellents repas.

Nous remercions la Municipalité qui met à notre disposition les terrains de jeux avec l'éclairage pour les soirées ainsi que le chalet, le Coucou, qui nous sert de Club House.

En hiver, les joueurs ont besoin d'un couvert. Suite à notre demande, nous espérons que les Syndics de Terre Sainte et la Commission des sports vont intégrer ce projet dans une réalisation future dans un centre sportif.

En été, deux fois par mois, le jeudi, un concours désigne le meilleur joueur de l'année. Et le samedi 9 juillet 2011, un concours ouvert à tous en doublette sera organisé à Mies. • *Tony Zürcher*

## Règles à respecter pour faire du Vélo

Rapide, sain, économique et non polluant, le vélo est le moyen de transport le plus performant. Cet article est juste un petit aide mémoire des règles à respecter.

### 1. Assurance et vignette:

La vignette vélo est une assurance responsabilité civile pour les vélos. Elle est obligatoire et doit être collée de façon visible sur le vélo. Elle couvre les frais en cas de sinistre causé à un tiers avec un vélo, (sans franchise jusqu'à 2'000'000). Valable dans l'Europe entière, la vignette vélo doit être renouvelée chaque année. Son prix est de 6.- CHF. Elle est vendue dans les bureaux de poste, dans les postes de police, dans les grands magasins, ainsi que chez certains marchands de cycles ou auprès d'associations de cyclistes. Elle peut être transférée sur un autre cycle. Pour tout résident suisse, cette vignette est obligatoire. Les enfants roulant sur la chaussée bénéficient de la couverture de la vignette vélo dès l'âge de 7 ans. Les trottinettes et les remorques de vélo n'en ont pas besoin.

### 2. Règles de circulation:

- a. respecter les distances (un mètre minimum)
- b. annoncer les intentions et tendre le bras pour indiquer qu'on va tourner

- c. prendre sa place sur la chaussée en toute assurance.
- d. anticiper les mouvements des voitures pour prévoir tout virage ou démarrage.

### 3. Recommandations aux cyclistes:

- a. utiliser un casque et un gilet réfléchissant
- b. dès la tombée de la nuit, allumer les lumières avant et arrière
- c. s'affirmer sur les contresens cyclables, pour être bien vus
- d. être vigilants dans les carrefours; les automobilistes n'évaluent pas toujours bien la progression des cyclistes
- e. respecter la priorité à droite
- f. être attentifs aux piétons
- g. faire attention aux enfants qui jouent

### 4. Il faut être particulièrement attentif:

- a. Aux portières des voitures à l'arrêt et apprendre à prévoir leur ouverture
- b. Aux ouvertures sur la chaussée dans lesquelles les roues du vélo peuvent s'enfoncer et provoquer une chute (rails, grilles, égouts... etc)
- c. Aux bus et camions, ne jamais les dépasser par la droite.
- d. Aux véhicules qui sortent d'une entrée privée.
- e. Aux piétons qui débouchent entre deux véhicules en stationnement. Ils sont juridiquement connus comme engins assimilés à des véhicules: les rollers, trottinettes et planches à roulettes.

Ils sont de plus en plus souvent employés comme moyen de locomotion en ville. Ils sont autorisés à circuler:

- a. Sur les trottoirs et dans les zones piétonnes sans déranger les piétons
- b. Dans les zones 30-20 km/h sur la chaussée, à droite en respectant les règles de circulation en vigueur
- c. Sur les pistes cyclables.

Pour plus d'information: [www.prevention.ch](http://www.prevention.ch) - [www.igvelo.ch](http://www.igvelo.ch)

• *Helen Forlani*

## Horaires des commerces et services de Mies

Vous trouverez ici les adresses et horaires des commerces et services de Mies. Cette liste n'est pas exhaustive, nous avons omis de nombreuses entreprises et professions libérales, et nous prions de nous excuser. On a juste voulu sélectionner les adresses qui intéresseront le plus grand nombre de nos lecteurs. Vous pouvez trouver la liste complète sur le site web: [www.mies.ch](http://www.mies.ch)

## Carnet de route

Nous saluons avec joie la naissance de :

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| CLAVIEN Eliott                | 08.02.2010 |
| NILFOROUSHAN-SHAHSHAHANI Nina | 13.03.2010 |
| STECK Guillaume               | 09.04.2010 |
| GOMES ASSUNCAO Tiago          | 22.05.2010 |
| ANDERSON George               | 28.06.2010 |
| CHEVALLAZ Lily                | 24.07.2010 |
| CATTELANI Mia                 | 27.08.2010 |
| DAVARI Jason                  | 11.09.2010 |
| KOCH Max                      | 25.09.2010 |
| MUNTASSER Omar                | 08.10.2010 |
| VERSCHUIJL STOPPIELLO Vincent | 16.08.2010 |
| DISTEFANO Dionisio            | 16.09.2010 |
| SCHULER Sophia                | 20.10.2010 |

Nous regrettons de devoir annoncer le décès de :

|                     |            |
|---------------------|------------|
| ROESTI Albert       | 18.01.2010 |
| DE MERCURIO Yvonne  | 10.02.2010 |
| DELNON Ido          | 26.03.2010 |
| DESTRAZ Rosemarie   | 21.05.2010 |
| MEYLAN François     | 23.05.2010 |
| GOTTRAUX Roland     | 04.06.2010 |
| LOEWER Reine        | 21.06.2010 |
| HAENGGELI Simone    | 31.07.2010 |
| DURUSSEL Marguerite | 09.08.2010 |
| RITZ Markus         | 09.08.2010 |
| CHESAUX Pierre      | 18.08.2010 |
| TATARINOFF Hélène   | 19.09.2010 |
| IMBODEN Paul        | 24.09.2010 |
| MEZZO Charlotte     | 30.10.2010 |

## Horaires des commerces et services de Mies

Vous trouverez ici les adresses et horaires des commerces et services de Mies.

Cette liste n'est pas exhaustive, nous avons omis de nombreuses entreprises et professions libérales, et nous prions de nous excuser. On a juste voulu sélectionner les adresses qui intéresseront le plus grand nombre de nos lecteurs.

Vous pouvez trouver la liste complète sur le site web : [www.mies.ch](http://www.mies.ch)

### Administration Communale

Rue du Village 1, Tél. 022 950 92 40  
Lu 8h30-11h30 et 16h-18h, Ma 8h30-11h30, Me fermé, Je 7h30-11h30, Vendredi fermé

### Déchetterie

Lu-Me 07h30-12h et 13h30-17h (19h en été) Ma-Je-Ve 13h30-17h Sa 10h-16h

### Banque Raiffeisen

Vy de Montorge 1, Tél. 022 775 05 05  
Lu 14h-17h, Ma-Me-Ve 9h-12h et 14h-17h Je 9h-12h et 14h-18h

### Aux Pains de Mies - Café

Rte de St-Cergue 7, Tél. 022 755 65 18  
Lu-Ve 6h30-19h Sa 6h30-13h Dim 6h30-14h

### CEW Centre Wellnes Coach perso

Sur RDV personnel avec Jeff Roncier

### Hôtel-Restaurant de la Couronne

Rue du Village 30, Tél. 022 755 24 90  
Nouvellement ouvert Changement de propriétaire

### Epicerie Chez Dom'

Rue du Village 32, Tél. 022 755 17 93  
Lu-Ve 7h30-12h15 et 14h30-18h30  
Sa-Di 7h30- 12h30 Fermé le mercredi

### Pharmacie de Mies

Rte de St-Cergue 3, Tél. 022 779 16 00  
Lu-Ve de 8h-12h30 et 14h à 19h (Fermé Je matin), Sa 8h30- 12h30 et 14h-17h, Di 9h30- 12h30

### La Poste

Vy de Montorge 2, Tél. 022 755 17 74  
Lu-Ve 7h45-12h et 15h45-18h Sa 9h-11h

### Dôme - Décoration Intérieur

Tél. 022 362 74 70  
Lu-Ve 10h30-12h30 et 14h-17h30, Fermé Me et Sa après-midi et sur RDV

### Restaurant La Violette

Rue du Village 27  
Tél. 022 755 05 67  
Lu-Ve de 8h-00h Sa 18h-00h, Fermé le dimanche

### Videoclub Video

Tél. 022 755 26 61  
Lu-Je 15h-21h Ve-Sa 14h-21h30  
Di fermé

### Scarlett - Coiffure et Esthétique

Rue du Village 12  
Tél. 022 779 05 85 (Sylvie: 05 95)  
Salon de coiffure (Franca) et d'esthétique (Sylvie). Sur rendez-vous seulement.

### Garage Bleu Léman A. Moscatello

Rte Suisse 36, Tél. 022 755 58 59  
Lu-Sa 7h30 à 20h (Atelier Lu-Ve)

### Station-service Shell La Buna

Rte Suisse 3, Tél. 022-755 15 36  
Station service, journaux, petite boulangerie. Ouvert jusqu'à 22h.  
Lave-auto: Lu-Sa 9h-20h

### Chalut Green Service S.A.

Tél. 022 755 60 22  
Lu-Ve 8h-12h et 13h30-17h Sa 8h-12h

### Mariette STREIT

Tél. 022 779 14 90  
Sur RDV. Réflexologie - Fleurs de Bach - Reiki - Cours de Do-in en groupe

### Institut de Beauté Shéhérazade

Tél. 022 755 08 60  
Soins esthétiques sur RDV

### Fitness-Center Silhouette

Rte Suisse 7, Tél. 022 779 07 66  
Lu-Ve 8h-21h Sa-Di 9h-14h



## Informations rédactionnelles

---

Paola Mascali :  
Municipalité, information officielles  
admin@mies.ch



Françoise Gaud :  
Rédactrice  
francoise.gaud@bluewin.ch



Helen Forlani :  
Rédactrice  
hforlani@gmail.com



Valérie Guillemat :  
Rédactrice  
valerie\_guillemat@hotmail.com



Giovanni De Pasquale :  
Rédacteur  
giov@depasquale.ch



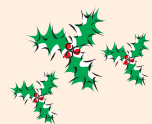
Patricia Baiker :  
Coordinatrice  
p.baiker@bluewin.ch



## Impressum

---

PAO :                      Atelier Pointif, Rte de l'Etraz 20B - 1260 Nyon  
022 361 14 48 - pointif@espasse105b.ch



*La Municipalité et les employés communaux,  
souhaitent à tous les Myarolans une excellente  
santé et une année 2011 pleine de joies et de bonheur.*

